

Sujet : [INTERNET] projet photovoltaïque société NIEVRE AGRISOLAIRE communes de DIROL et de GERMENAY

De : Fabrice G

Date : 16/10/2022 09:18

Pour : pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

bonjour ,

je me permets de réagir face à ce projet de futur parc solaire implanté sur le morvan. Je ne suis pas originaire de la région concernée, mais au vu des différents événements climatiques exceptionnels que nous avons vécu cette année (grêle dévastatrice en particulier sur mon secteur), ne serait-il pas préférable de privilégier la forêt et son rôle (un parmi beaucoup d'autres) régulateur en matière de climat ? À mon sens, il me semble que la forêt est primordiale, bien plus que l'électricité produite (et ses futurs effets néfastes)

bonne réception